



CENTENAIRE
De la Gaule Chantelloise
Familiale et décontractée

DIMANCHE 15 JUIN 2025
de 10h à 18h

Restauration:
Buvette
Repas par traitement sur inscription adulte 25 €
enfants (-12 ans) 10 €
Inscriptions au repas:
<https://www.helioss.com>
code "gaule chantelloise"
06 82 56 02 85
06 87 72 00 95

Programme:
• Atelier montage de maouches
• Exposition sur l'Espace Naturel
Sensible de la Boule
• Initiation à la pêche à la mouche
• Activité pêche à la truite*
(sous réserve des conditions climatiques)

ALIER SOUBRONNAIS
NOVAXESS
LANIER FRANCE
CENTRE FRANCE
SAINT-POURCAIN
BOULE LIMAGNE

FETE DE LA MUSIQUE DE CHANTELLE (03)

21 JUIN 2025 - à partir de 19h00

Place de la Mairie - CHANTELLE (03)

**DES ARTISTES DIFFERENTS STYLES
UNE SCENE OUVERTE
ET DJ JEAN-LUC**

Organisée par le Comité des Fêtes de Chantelle

CHANTELLE BROCANTE

INSCRIPTIONS EXPOSANTS (1 EURO LE MÈTRE) :
CAPEASSO.BABAYAGA@GMAIL.COM

RESTAURATION SUR PLACE
FANFARE
MAQUILLAGE POUR LES ENFANTS ET LES PLUS GRANDS

DIMANCHE 22 JUIN 2025 DE 7H À 17H.

Chantelle

CHANTELLE INFOS

Un bel été
à Chantelle

n° 244
JUN 2025
N°ISSN 1269-570X
Dir. Publication:
A.Bidaud
04.70.56.62.21
chantelle.mairie@wanadoo.fr
www.chantelle-bourbonnais.fr

CONCERT CHORALE CHANTELLE - CHANTE

Dimanche 29 juin 2025
17h00 à l'Eglise de Chantelle



Avec le "Chœur des Lanciers"
de FRANCHESSE

3 rue de l'horloge
CHANTELLE
boutique solidaire

Déstockage été
du 2 juillet au 30 août
Les mercredis et samedis
de 9h30 à 12h30

1€
Vêtements adultes
Vêtements enfants
Vêtements étiquetés -50%

Les recettes améliorent les colis alimentaires des bénéficiaires

CHANTELLE Mini Golf

2€ la partie 18 trous
TERRAIN OMBRAGÉ
BOISSONS FRAÎCHES - GLACES
BARBECUE TOUS LES VENDREDIS DE 19H À 21H

OUVERT DU 07 JUILLET AU 31 AOÛT
DE 15H À 19H 30

Hôtel de la Poste et des Voyageurs - 5 rue de la République CHANTELLE

1 Central de quoi ce Massif
2 Tréteaux dans le Massif 1759-1911

MES CONF' ADONF 26 JUILLET 20H30

De et par Dominique Touzé
Musique Guillaume Bongiraud

MME TACOS A LES PIEDS TANQUÉS

18 JUILLET 20H30

"THEATRE POUR BOULODROMES ET PLACES PUBLIQUES"

Baba Yaga

Hôtel de la Poste et des Voyageurs - 5 rue de la République CHANTELLE

LA PART MANQUANTE

24 AOÛT 16H

Cie Momentum Cirque

Baba Yaga

Chantelle 2 Groupes Folkloriques

19 juillet 2025
20 H 30

Amérique du nord
Espagne

SALLE ROBERT CHARDONNET

Entrée Gratuite

CHANTELLE

14 Juillet
Fête Nationale



Salle Chardonnet

19h : Apéritif Repas plancha 12 €

21h45 : Retraite aux flambeaux

22h45 : Bal gratuit

Réservation avant le 9 juillet

à la mairie au 04 70 56 62 21

ou 07 86 09 18 78



ALIER SOUBRONNAIS
NOVAXESS
LANIER FRANCE
CENTRE FRANCE
SAINT-POURCAIN
BOULE LIMAGNE





Fête de la Nature à Chantelle !

Ce mercredi 21, au stade à Chantelle, des élèves volontaires de Ce2/Cm1 et Cm2 ont fait la lecture pour une centaine de personnes. Dans le cadre de la fête de la nature, organisée par le service animation de la Communauté de

Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne.

La médiathèque de Chantelle et le Relais Petite Enfance « les mini-pousses » ont préparé une animation autour de lectures et d'ateliers. C'est ainsi que Victoire, Mahau, Oriane, May-Line, Soline et Amélia, chapeautées par Annie ont raconté entre autres l'histoire de la petite poule rousse.

L'Aïsh de Bellenaves, les jeunes de l'Astrolabe, les assistants maternels, parents et leurs enfants ont ensuite participé aux ateliers proposés : Fleurs en crépon, tataki zoomé, fleurs magiques, plantation... Malgré le vent, cette matinée s'est déroulée dans la bonne humeur et chacun est reparti satisfait du moment passé. « Merci pour nous avoir raconté des histoires » Léo 5 ans.



Au printemps, on ressort la tondeuse et on reprend doucement la **taille de la pelouse** pour pouvoir en profiter pleinement cet été. Cependant, certains **créneaux horaires** doivent être respectés au risque de devoir payer une amende.

Du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h, les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h, les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h.



Médiathèque

En raison des congés annuels, la médiathèque sera fermée du jeudi 31 juillet au mardi 2 septembre

Réouverture le **Mercredi 3 septembre** à partir de 9h30

**EXPOSITION
L'OSCAMBRE**

<p>Etienne PHILIPPE Peintures abstraites</p>	<p>Patrick MINDEAU Photographies</p>	<p>Bénédicte SERRE Peintures</p>
<p>Jacqueline SIGNORET Peintures</p>	<p>Aquarelles Juliette MADELIN</p>	<p>Françoise ETIENNE Pastels</p>
<p>du 3 au 27 juillet 2025</p>	<p>du 31 juillet au 31 août 2024</p>	<p>du 4 au 28 Septembre 2024</p>
<p>Ghislaine GARNIER PHILIPPE Céramiques</p>	<p>Yves BARDON Sculptures</p>	<p>Nadia BRANCHARD Poupées textile</p>
<p>Noémie RICHARD "Les idées farfelues de Nono"</p>	<p>Annie BOURDIER-ETIENNE Créations textiles</p>	<p>Catherine MENAT Créations textiles</p>



Etat Civil

Décès:

- ♦ Marcelle ZAÏMI, CHANTELLE
- ♦ Andrée, Marie DIONNET, Maison de retraite
- ♦ Nadine PAGNON, Maison de retraite
- ♦ Laurence, Marie DEBRAND, Maison de retraite
- ♦ Yvette, Jeanne FELLER, Maison de retraite
- ♦ Viviane PORTEJOIE, Maison de retraite
- ♦ Josette, Anaïs, Jeanne SEJOL, Maison de retraite
- ♦ Monique, Lucienne PRUNT, Maison de retraite
- ♦ Claude, DASSONVILLE, Maison de retraite
- ♦ Violette CHEVALIER, Maison de retraite
- ♦ Paulette, Suzanne SAUVESTRE, Maison de retraite
- ♦ Germaine, Marie DANIEL, Maison de retraite
- ♦ Emilienne, Jeanne BOUCHAT, Maison de retraite

Mariage:

- ♦ Philippe LOPÈS et Sylvie GAUTIER

Naissance:

- ♦ Loenn COURTOIS



Passation de commandement du centre de secours



L'adjudant-chef Alexandre Laurent a été promu au grade de Lieutenant. L'insigne lui a été remis par le Colonel Philippe Sansa.

Depuis le 1er janvier 2025, Alexandre a pris le commandement de la caserne à la place de Thierry Courtinat, qui lui, a été honoré par la médaille de la commune.

Anne de France se met sur son 31 pour vous recevoir le samedi 5 juillet

Car c'est bien en son honneur que l'association "Anne de France - Dame de Chantelle" organise une fête historique à laquelle vous êtes invités ! le programme débutera dès 18h par un défilé en costumes d'époque dans les rues de Chantelle et se poursuivra sur l'esplanade du Connétable par un repas précédé et accompagné de danses Renaissance avec la participation d'enfants des écoles primaires, ainsi que de différentes animations, le tout jusqu'à 23h.

5 juillet
18h-23h

5ème édition

Fête Médiévale

Anne de France

-Chantelle-

Esplenade, Rue Anne de Beaujeu

Défilé costumé
Repas renaissance
Atelier de danses historiques
Castelets de marionnettes
Spectacle de feu

Réservation repas au 06 31 33 74 39
(places limitées jusqu'au 27 juin)
Possibilité de location d'accessoires ou costumes
(tarif à la pièce)

Chantelle
Les Cite-Picelles

Où manger, où prendre un verre



- ◆ *Le Millésime, Place de l'Oscambre*
- ◆ *Babayaga, Hôtel de la poste et des voyageurs*
Rue la République
- ◆ *Café-Brocante Le Cul de Sac,*
Chemin du Moulin Baron
- ◆ *Boulangerie Laurent, Grand Rue*
- ◆ *Epicerie Vival, Grand Rue*
- ◆ *Epicerie Maillët, Rue de l'Horloge*
- ◆ *Boucherie Bidaud-Marcus, Grand Rue*
- ◆ *Mini Golf, buvette, glaces*

Site internet

www.chantelle-bourbonnais.fr
www.chantellelaculturelle.fr

Où se renseigner

- ◆ *Mairie de Chantelle*
04.70.56.62.21
- ◆ *Maison du tourisme*
4 Grande rue 03140 Chantelle
04.70.32.63.30
www.valdesioule.com

Où dormir

Chambres d'hôtes, gîtes et chambres chez l'habitant

- ◆ *Mme Thuizat, Les Vignerons*
09.53.07.67.96
- ◆ *M. Carpentier / Chambre
chez l'habitant, côté Boublé*
06 72 20 66 63
- ◆ *Maison Saint Benoit : Maison d'accueil
spirituel/ accueil pèlerins*
04 70 56 62 55
- ◆ *La Maison Porte Bonheur*
06 60 88 81 70
- ◆ *M. et Mme Molinari,*
Une pause en Chantelle
06 12 11 58 15
- ◆ *M. Klein, Le Vieux Moulin*
06 11 74 23 36
- ◆ *L'annexe Chantelle*
06 40 54 41 88



**Vos rendez-vous
de l'été
à
Chantelle**

Tout l'été

Mini Golf

Du **07 juillet** au
31 août 2025



Tous les après-midi de 15h à 19h30

Tous les vendredis soirs, Barbecue de 19h à 21h

Réservation sur place ou à la mairie

En dehors de ces horaires,
billetterie à la Mairie et les samedis et
dimanches matins à la Maison du
Toursime



- ◇ Complexe sportif, citystade, tennis
- ◇ Visites Estivales maison du tourisme

Les mardis 10h du 1er juillet au 19 août inclus

Départ : Maison du Tourisme 5€/pers

- ◇ Rando détente dans les Gorges de la
Bouble

Mercredi 23 juillet de 9h30 à 13h

Intervenants : Rainbows and roses/
Eva Daemen /La musique des Plantes.

Sur réservation au 04 70 45 32 73



Marion LAMY
Sculptures en papier
Sumi-e
du 1er au 31 juillet 2025

Marie-Noëlle LAPOUGE
Peintures
du 2 au 31 août 2025

Véronique RENO
Thierry Le LIEGARD
Argille raku
du 2 au 30 septembre 2025

Juillet

Tout le mois: Exposition Chantelle les Arts,
Salle Maupoil

Tout le mois: Exposition Artistes et Artisans,
Galerie de l'Oscambre

Tout le mois: Galerie Art House

Tout le mois : Visite de Chantelle,
Office de Tourisme

Le **05** : Fête Anne de France, Esplanade
de l'Abbaye

**Le 14 à 19H00: Apéritif, repas, Retraite
aux flambeaux, bal, organisé par la
municipalité et les sapeurs pompiers ,
Salle Chardonnet**

Le **19 à 20H 30:** Groupes Folkloriques
d'Amérique du nord et d'Espagne ,
Salle Robert Chardonnet



Août

Tout le mois: Exposition Chantelle les
Arts, Salle Maupoil

Tout le mois: Exposition Artistes et
Artisans, Galerie de l'Oscambre

Tout le mois: Galerie Art House

Tout le mois : Visite de Chantelle, Office
de Tourisme

Le **30** : Nettoie ton Bouble

Septembre

Tout le mois: Exposition Chantelle les Arts,
Salle Maupoil

Tout le mois: Exposition Artistes et
Artisans, Galerie de l'Oscambre

Tout le mois: Galerie Art House

Du **05 au 06** : Braderie
Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet
Le **17 de 10H30 à 11H45** : Contes et
Histoires + Ateliers créatif, Médiathèque



COMMUNE DE CHANTELLE
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 16 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chantelle s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de Monsieur André BIDAUD, Maire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation par Monsieur le Maire de ladite commune le 12 mai 2025.

Étaient présents : Mesdames Brigitte DAEMEN, Virginie LADHUIE, Marie-Chantale LAMBRECHT, Céline MOYNAULT, Isabelle PERIN, Sandrine RENAUD-ROUMEGOUS et Messieurs Pascal PALAIN, Stéphane BONNET, Julien CHARBONNEL, Jean Paul CHEVALIER et Thierry ROLAND.

Absents excusés avec pouvoirs : Madame Céline BOUTONNET, Messieurs Kevin DUPUIS et Julien GAYTE qui donnent pouvoir respectivement à Messieurs Pascal PALAIN, Jean Paul CHEVALIER et André BIDAUD.

SECRETARIAT DE SÉANCE

Conformément à l'article LI 2114 du code des communes, il convient de désigner un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, Pascal PALAIN a été désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

André BIDAUD propose la date du 27 juin 2025.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU 28 MARS 2025

Aucune remarque ou observation n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion de conseil du 28 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

ACHAT DE TERRAIN

Suite à l'accord de la communauté des sœurs bénédictines de l'Abbaye pour la cession d'une partie d'un terrain cadastré C 501 situé en dessous de l'esplanade du Connétable au prix convenu d'un euro le mètre carré, André BIDAUD informe les membres du Conseil Municipal que le géomètre a effectué les relevés topographiques de cette parcelle.

Dans l'attente du retour de l'étude du géomètre, il est proposé de prendre une délibération de principe validant cette transaction afin de la rattacher aux autres acquisitions en cours.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'achat de ladite parcelle à la communauté des sœurs bénédictines de l'Abbaye selon les caractéristiques financières décrites précédemment et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les actes d'achats et les documents y afférant.

DEMANDE DE BARNUM

André BIDAUD fait part aux membres du Conseil Municipal que la Région Auvergne Rhône Alpes consciente pour les communes de la nécessité de disposer de barnums pour les différentes manifestations, a décidé d'accompagner les communes de moins de 2000 habitants en fournissant gratuitement à toutes les communes éligibles au « bonus ruralité » de la Région, un barnum de qualité de 3m x 3m afin de le mutualiser et le mettre à disposition des associations locales. Le Conseil Municipal remercie la Région pour cette initiative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition et décide de commander un barnum auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.

FONDS DE CONCOURS

André BIDAUD propose d'affecter le fonds de concours de la Communauté de Communes accordé à la commune pour 2025 à hauteur de 12 867 € aux programmes de réfection de voirie de l'exercice qui s'éleve à la somme de 32 864,80 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et sollicite le fonds de concours accordé par la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne.

CONVENTION PRESTATION

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local Urbanisme, André BIDAUD propose l'intervention des services de la Communauté de Communes pour l'organisation de la commission d'appel d'offres dans le but de choisir le cabinet d'études qui sera en charge du dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant que le service « commande publique » de la communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne pourrait travailler sur certains dossiers de la commune,

Considérant que les prestations seront facturées selon la base suivante : coût du salaire horaire brut (soit 22,61 € brut de l'heure) x nombre d'heures réalisées,

Considérant qu'une convention doit être établie afin de préciser les relations contractuelles entre la commune de Chantelle et la communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le principe d'intervention du service communautaire « commande publique » sur ce dossier concernant la Commune après en avoir formulé la demande, le projet de convention de prestations de service à signer avec la Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne et autorise le Maire ou son représentant à signer la convention.

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Pascal PALAIN présente les lignes directrices de gestion issues de la loi n° 2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique dans son article 30, précisé par le décret 2019-1265 du 29/11/2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des Commissions Administratives Paritaires.

Les lignes directrices de gestion sont le document de référence pour la gestion des ressources humaines de la collectivité afin de formaliser la politique relative au personnel communal.

Elles sont définies par l'autorité territoriale dans le cadre d'une délibération après avis du Comité Social Territorial, elles sont prises pour une durée de 6 ans maximum et peuvent faire l'objet de révision à tout moment.

Ces lignes directrices de gestion définissent :

- la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines en matière de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, afin d'apporter plus de lisibilité aux agents sur leurs perspectives de carrière et les attentes de l'employeur ;
- les orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours (critères généraux pris en compte pour les avancements de grade et la promotion interne) ainsi que les mesures favorisant l'évolution professionnelle des agents et leur accès à des responsabilités supérieures.

Elles visent aussi, en matière de recrutement à favoriser l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels et d'encadrer la notion d'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes.

Suite à cet exposé,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droit et obligations des fonctionnaires, et notamment ses articles 9bis A et 9bis B,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 33-5,
- Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale
- Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 17 avril 2025,

- Considérant que la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a instauré la mise en place de lignes directrices de gestion au sein des collectivités et établissements publics, créant en ce sens un nouvel article 33-5 au sein de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

- Considérant que ces lignes directrices de gestion ont vocation à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels pour les agents de la commune.

- Considérant que ces lignes sont établies pour une durée pluriannuelle qui ne peut excéder six années,

- Considérant qu'il y a également lieu de fixer les taux de promotion pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade,

- Considérant que ce point sera inscrit à l'ordre du jour du Comité Social Territorial du 26 juin 2025,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adopter les lignes de gestion telles que validées par le CST et qui pourront faire l'objet, en tout ou partie, d'une révision en cours de période selon la même procédure que pour leur élaboration ;

- de fixer à partir de l'année 2025 les taux de promotion dans la collectivité à 100 % pour l'ensemble des catégories et grades ;

- et charge Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

MINI-GOLF

André BIDAUD propose au Conseil Municipal de nommer Madame Véronique MAZAL-MARCHANT, secrétaire de mairie en tant que régisseuse, et Mademoiselle Sara SHEIKH, en tant que régisseuse adjointe, au titre de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de la création d'une régie de recette au titre de l'exercice 2025 intégrant la nomination de la régisseuse et du régisseuse suppléante de recettes proposée.

Au même chapitre, il est proposé de recruter Mademoiselle Sara SHEIKH et Monsieur Tom LADHUIE pour assurer les permanences du minigolf pour la période du 7 juillet au 31 août, à raison de 35 heures hebdomadaires. Sandrine RENAUD-ROUMEGOUS précise qu'une quarantaine de jeunes participeront à l'opération. Propositions validées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Feu d'artifice**

André BIDAUD précise que le comité des fêtes organisera une soirée de Noël, le samedi 20 décembre prochain, en partenariat avec la commune, intégrant le passage du Père Noël entre 16h30 et 18h00 avec distribution de friandises et le tir du feu d'artifice à partir de 18h30. La soirée se poursuivra autour d'un vin chaud suivi d'un repas et d'une soirée dansante.

- **Vandalisme**

André BIDAUD dresse le bilan des dernières dégradations enregistrées sur le territoire de la commune avec des tags et la détérioration par deux fois des portes du minigolf. Deux plaintes ont été déposées auprès des services de gendarmerie.

- **Massifs Rue de l'Horloge**

Afin de supprimer les inconvénients liés à l'implantation des massifs au sol rue de l'Horloge, André BIDAUD propose de les supprimer et de les remplacer par des jardinières afin de préserver les plantations. Proposition validée.

- **Soirée folklore du 19 juillet**

André BIDAUD présente l'organisation de la soirée folklore de samedi 19 juillet prochain en marge du Festival de Gannat « Les Cultures du Monde » regroupant deux groupes à savoir, la Tuna Féminine de l'Université de Salamanque (Espagne) et les danseurs de Danse amérindienne de Sewam (États-Unis) pour un total d'une vingtaine de musiciens et danseur.

Les groupes seront accueillis à 17h30 en Mairie puis répartis dans les familles d'accueil pour partager un repas à partir de 18h30, le spectacle se déroulant ensuite à la salle CHARDONNET à 20h30.

- **Marché de producteurs**

Sur une initiative d'Isabelle PERIN, André BIDAUD signale l'instauration d'un marché de producteurs place de la Libération, de 18h30 à 20h00, à compter du mercredi 28 mai prochain, par la ferme collective de la Licorne de Chouvigny proposant des produits laitiers (fromages, beurre, crème...), pain cuit au four à bois, légumes de saison et charcuterie (occasionnellement). Marché qui pourrait s'étoffer à l'avenir.

- **Remerciements**

André BIDAUD fait part au Conseil Municipal d'un courrier de remerciements émanant de Monsieur et Madame Julien GAYTE, demeurant 9 Lieu-dit la Courcelle, pour le présent offert à l'occasion de la naissance de leur petite Gabrielle.

L'ordre du jour étant épuisé, le procès-verbal a été clos et les membres présents ont signé.

La séance est levée à 22 heures 40. -----